

29 Mar 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 29 mars 2024

Location d'un espace auprès de la Banque nationale de Belgique pour la Monnaie royale de Belgique

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prise en location d'un espace en faveur de la Monnaie royale de Belgique (MRB) auprès de la Banque nationale de Belgique (BNB).

Un contrat de mise à disposition a été négocié entre la Régie des bâtiments et la BNB, prévoyant la mise à disposition d'une surface d'environ 275 m² pour que la Monnaie royale puisse continuer ses missions dans les meilleurs conditions.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be